



**FORMULAIRE DE RÉCLAMATION
POUR ACTIVITÉS SYNDICALES**

(Journée mondiale des enseignantes et des enseignants)

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Nom de l'école :	
Commission scolaire : <input type="checkbox"/> CSSCV <input type="checkbox"/> CSSD <input type="checkbox"/> CSSPO <input type="checkbox"/> ÉDA <input type="checkbox"/> FP	

Allocation des montants

Le syndicat alloue un montant total de 15,00\$ par enseignante et enseignant pour l'organisation d'une ou des activités syndicales dans votre établissement. Un premier montant de 8,00\$ par enseignant pour souligner la Journée mondiale des enseignantes et des enseignants et un autre montant de 7,00\$ pour tenir une autre activité syndicale pendant l'année. Les montants doivent être utilisés avant le 15 juin de l'année scolaire. De plus, ils peuvent être jumelés et utilisés pour la Journée mondiale des enseignantes et enseignants ou utilisés séparément. Le nombre d'enseignants pour chaque établissement est déterminé à partir de la liste fournie au syndicat par le secrétariat de votre établissement. L'achat de cartes-cadeaux n'est pas autorisé.

Date de l'activité : _____

Description de l'activité : _____

Nombre d'enseignants à votre école : → → → → _____

Demande 1 : 8,00 \$ + 7,00 \$ X le nombre d'enseignants = _____

Demande 2 : 8,00 \$ X le nombre de d'enseignants = _____

Demande 3 : 7,00 \$ X le nombre d'enseignants = _____

*Rappel : toutes les réclamations doivent être soumises
avant le 15 juin de l'année scolaire.*

**Veillez faire parvenir les pièces justificatives dans le mois qui suit l'activité
ou avant le 20 juin. Vous pouvez remettre les pièces justificatives
par courriel à swansonc@s-e-o.ca.**

Le chèque doit être fait au nom de : _____

Signature de la personne déléguée

Date

<i>Espace réservé à l'administration</i>	
Approuvé par :	
Date :	No. d'écriture :
No. chèque / PP :	Poste : 5915 -